

**SÉANCE ORDINAIRE
LUNDI 4 MAI 2020 à 11H
ORDRE DU JOUR**

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020.
3. Approbation des comptes
4. Lecture de la correspondance et dépôt aux archives
5. Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant l'été.
6. Appui à la demande de (Lefebvre – Jacob) auprès de la CPTAQ visant à régulariser les titres de propriété suite à la réforme cadastrale.
7. Demande d'installation d'un luminaire extérieur sur la rue Dessureault.
8. Soumission pour le remplacement à la station de pompage d'un interface opérateur par un interface de nouvelle génération.
9. Hommage posthume à M. Louis-Marc Trudel.
10. Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur.
11. Reddition des comptes pour les compensations versées en 2019 par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.
12. Adoption du règlement 2020-316 sur la gestion contractuelle et délégations diverses.
13. Demande de réduire les heures de formation nécessaires pour la formation de Pompier 1.
14. Adoption du programme d'aide au recrutement des pompiers.
15. Acceptation de la soumission de la compagnie Marcel Guimond et Fils (MGEF) pour la réfection de la chaussée de la route 352.
16. Installation des containers à l'Écocentre (matériaux secs, récupération des peintures et contenants, pierres, briques, agrégat, pneus, huiles, filtres usés, r.d.d. etc).
17. Félicitations à M. Bernard Thompson, maire d'Hérouxville pour sa réélection au poste de préfet de la MRC Mékinac.
18. Félicitations à M. Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables pour sa réélection au poste de préfet suppléant de la MRC Mékinac.
19. Inscription de l'inspecteur municipal à une formation offerte par FQM faite par webinaire sur les permis délivrés sans droit.
20. Acceptation de la proposition de travail du groupe Akifer concernant l'analyse de la vulnérabilité des puits d'eau potable.
21. Acceptation de la soumission de SNC Lavalin : ingénierie (contrôle qualitatif des matériaux) pour la réfection de la chaussée de la route 352.
22. VARIA : A) Poteau Télus rang Sud-Est
B) Pont rang Price (discussion)
C)
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, Directeur général, Sec.-trésorier

4 MAI 2019 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELPHE
M.R.C. DE MÉKINAC

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue à huis clos le quatrième jour de mai de l'an 2020, à 11h a.m, à l'aide de l'application virtuelle ZOOM.

À laquelle application étaient branché/e/s par visioconférence Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Suzanne Tessier, Messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Denis Savard et Claude Thiffault, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire Monsieur Paul Labranche.

Ce lien de contact a été privilégié compte tenu de la pandémie du coronavirus qui sévit présentement au Québec et afin de respecter les directives de la Santé publique.

Aucun contribuable n'assiste à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 11h54.

2020-05-89 **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire.

Adopté

2020-05-90 **Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020**

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 avril 2020, soit adopté tel que rédigé par le directeur général / secrétaire-trésorier.

Adopté

2020-05-91 **Approbation des comptes**

| | |
|---|-----------|
| 15825 Incroyables Comestibles (Remb. don du CIUSSS) | 3 780,00 |
| 15826 Daniel Durocher (chèque 15800 corrigé) | 668,06 |
| 15827 Poste Canada (réseau aqueduc) | 96,66 |
| 15828 Marcel Gauthier (conciergerie) | 1 516,67 |
| 15829 Poste Canada (offre emploi journalier) | 96,66 |
| 15830 Hydro-Québec | 1 037,49 |
| 15831 Telus (cellulaire) | 138,50 |
| 15832 Telus (téléphone) | 678,11 |
| 15833 Hydro-Québec (hôtel ville + caserne) | 3 164,04 |
| 15834 Hydro-Québec (Biblio + assainissement) | 2 325,00 |
| 15835 Jean-Philippe Drolet (Cell+remb.+achat mun.) | 241,02 |
| 15836 Daniel Bacon (Clé + remb. km) | 49,08 |
| 15837 Postes Canada (mémo avril) | 96,66 |
| 15838 Carmen Trépanier (réparation terrain vs travaux voirie) | 90,00 |
| 15839 Marcel Guimond et Fils (contrat neige) | 28 617,19 |
| 15840 Postes Canada (courrier élus séances) | 22,02 |
| 15841 Ferme Braindi Senc. (remb. taxes) | 24,02 |
| 15842 Coop Novago | 1 100,70 |
| 15843 Distribution Robert Enr. | 33,06 |
| 15844 Daniel Durocher (réparations) | 2 202,98 |
| 15845 Electromega Ltée (location modem) | 13,80 |
| 15846 Ferme Repau et fils Inc (sabler stationnement) | 229,95 |
| 15847 Fournitures de Bureau Denis (papeterie, classeur) | 977,20 |
| 15848 Garage Jean-Yves Déry (réparations) | 636,68 |
| 15849 Gestion Jocelyn Trépanier (balayage de rue) | 1 868,34 |
| 15850 Le Groupe A & A (photocopies) | 469,10 |

| | |
|--|----------|
| 15851 Le groupe Harnois (huile chauffage) | 1 548,65 |
| 15852 J.M Sports (moteur débroussailleuse) | 636,88 |
| 15853 Excavation LED (enlever neige caisse) | 57,49 |
| 15854 Location St-Tite (achat machine) | 1 529,15 |
| 15855 Maheu & Maheu (service gestion) | 459,90 |
| 15856 Microgest Informatique (soutien technique) | 80,47 |
| 15857 Oze publicité (webmestre) | 201,21 |

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que le directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, directeur général / secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes d'avril 2020 ci-dessus approuvés.

Adopté

Correspondance du mois

Min. des Transports : Une aide financière de 9 360 \$ est accordée à la municipalité en remboursement des travaux d'entretien de la signalisation aux passages à niveau, année 2019.

Claire Guimond : Demande d'un luminaire sur la rue Dessureault, près des résidences, pour la sécurité des piétons et des conducteurs de véhicules.

Caroline Moreau : Demande de modification de son horaire de travail avec reprise de temps, dans le but de bénéficier du même calendrier estival que les autres employés municipaux (terminer le vendredi à midi).

Les Entreprises Forestières Lefebvre - Guy-Paul Jacob : Demande présentée à la CPTAQ pour l'alinéation et la cession des parties de lots 6031 358 et 6031 345 suivant la réforme cadastrale.

Min. du Revenu du Qc : Remboursement de la TVQ au montant de 30 657.34\$, du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019.

Soumission de Neksys : Soumission pour le remplacement d'un interface opérateur par un interface de nouvelle génération pour la station de pompage.

MRC de Mékinac : Réception des certificats de l'évaluateur.

Régie Incendies Centre-Mékinac : Programme d'aide au recrutement 2020, présenté aux municipalités membres.

Soumission de Akifer : Proposition de travail du groupe Akifer concernant l'analyse de la vulnérabilité des puits d'eau potable.

MGEF : Recommandation concernant les travaux de la route 352.

Soumission de MGEF : soumission pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe au montant de 970 213,43\$

Soumission de Construction Pavage Portneuf : soumission pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe au montant de 1 187 259,74\$

Soumission de Construction Maskimo Inc : soumission pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe au montant de 1 123 305,75\$

Soumission de Constructions Boisvert : soumission pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe au montant de 1 189 070,19\$

Soumission de Sintra Inc : soumission pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe au montant de 1 299 946,15\$

Soumission de SNC Lavalin : soumission : ingénierie (contrôle qualitatif des matériaux) pour la réfection de la chaussée de la route 352 au montant de 7 464,55\$

Soumission de Englobe : soumission ingénierie (contrôle qualitatif des matériaux) pour la réparation de la chaussée de la route 352 au montant de 9 681,10\$

Soumission de FNX Innov. : soumission ingénierie (contrôle qualitatif) des matériaux pour la réparation de la chaussée de la route 352 au montant de 9 983,00\$

2020-05-92 **Dépôt de la correspondance aux archives**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par le directeur général / secrétaire-trésorier.

Adopté

2020-05-93 **Modification des heures de bureau des employés municipaux sur une certaine période pendant l'été.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le conseil de la municipalité de St-Adelphe acquiesce à la demande des employés municipaux : M. Daniel Bacon DG, Mme Caroline Moreau DGA, M. Jean-Philippe Drolet Inspecteur et M. Daniel Denis chef d'équipe voirie, les autorisant à terminer leur semaine de travail le vendredi à midi durant l'été et ce, avec reprise de temps afin de conserver les mêmes heures de travail.

Que la période autorisée pour les employés reliés à la voirie débutera le vendredi 1^{er} juin 2020 pour se terminer le vendredi 28 août 2020.

Que la période autorisée pour les employés reliés au bureau du secrétariat municipal débutera le vendredi 26 juin 2020 pour se terminer le vendredi 28 août 2020.

Adopté

2020-05-94 **Appui à la demande de Les Entreprises Forestières Lefebvre Inc. et de M. Guy-Paul Jacob auprès de la CPTAQ (aliénation de parcelles de terrains suite à la réforme cadastrale).**

CONSIDÉRANT : que Les Entreprises Forestière Lefebvre Inc. représenté par Mario Lefebvre a présenté une demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec concernant un dossier d'aliénation de deux parcelles de terrain situées dans le rang Price de St-Adelphe;

CONSIDÉRANT : que la réforme du cadastre a été officialisée dans la susdite municipalité en 2019 et a révélé de nouvelles configurations pour les lots 754 et 755;

CONSIDÉRANT : que suite à cette réforme cadastrale, deux nouveaux cadastres ont été créés portant les numéros 6031358 (lot 754) et 6031345 (lot 755) lesquels devenaient la propriété de madame Sylvie Charest;

CONSIDÉRANT : qu'avant la rénovation cadastrale, ces lots étaient occupés depuis de nombreuses années par :

Cadastre 6031358 Lot 754 : Les Entreprises Forestières Lefebvre Inc.

Cadastre 6031345 Lot 755 : M. Guy-Paul Jacob ;

CONSIDÉRANT : qu'une entente est intervenue entre Les Entreprises Forestières Lefebvre Inc. et M. Guy-Paul Jacob, ainsi que madame Sylvie Charest pour que celle-ci s'engage à céder ses nouveaux titres de propriété concernant les cadastres susmentionnés;

CONSIDÉRANT : que cette demande d'aliénation permettrait de clarifier les titres de propriété;

CONSIDÉRANT : que cette demande a fait l'objet d'une vérification par l'inspecteur municipal, responsable de l'urbanisme et qu'elle ne contrevient pas aux dispositions du règlement de zonage et de lotissement en vigueur dans la municipalité;

CONSIDÉRANT : qu'il y a quelques espaces disponibles dans la municipalité hors de la zone agricole mais que dans l'opinion des membres du conseil, les terrains visés par cette demande d'aliénation n'auraient pas d'impact négatif sur l'agriculture puisqu'ils conserveraient la même utilisation soit celle de boisé;

CONSIDÉRANT : que les parcelles à céder par madame Sylvie Charest sont :

Cadastre 6031358 : 4,490 ha, à Les Entreprises forestières Lefebvre Inc.

Cadastre 6031345 : 2,048 ha, à Guy-Paul Jacob;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit;

Que la municipalité de Saint-Adelphe appuie la demande de Les Entreprises Forestières Lefebvre Inc. auprès de la CPTAQ, visant l'aliénation de deux cadastres : Cadastre 6031358 appartenant à Mme Sylvie Charest en faveur de Les Entreprises forestières Lefebvre Inc.

Cadastre 6031345 appartenant à Mme Sylvie Charest en faveur de M. Guy-Paul Jacob.

Adopté

2020-05-95 **Demande d'installation d'un luminaire extérieur sur la rue Dessureault.**

CONSIDÉRANT la demande faite à la municipalité de Saint-Adelphe pour l'installation d'un luminaire extérieur sur la rue Dessureault, dans le but d'assurer la sécurité des piétons et des automobilistes qui empruntent cette rue.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe refuse l'achat et l'installation d'un luminaire extérieur sur la rue Dessureault considérant que la lumière qui est située au 151 rue Dessureault procure un éclairage suffisant pour ce secteur.

Toutefois, advenant le développement domiciliaire de la rue Dessureault par l'ajout de nouvelles résidences, la municipalité pourra reconsidérer sa position. **Adopté**

2020-05-96 **Soumission pour le remplacement à la station de pompage d'un interface opérateur par un interface de nouvelle génération.**

CONSIDÉRANT Que le présent système opérateur Allen-Bradley PanelView 600 n'est plus compatible depuis le changement avec Windows 10;

CONSIDÉRANT : Que la municipalité se doit de toujours être à jour afin que la station de pompage soit fonctionnelle;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accepte la soumission de Neksys au montant de 3 800\$ plus taxes pour le remplacement d'un interface opérateur Allen-Bradley PanelView 600 fabriqué en 2009 par une interface de nouvelle génération PanelView Plus 7.

Que la soumission comprend : la conversion de l'application, la mise en place et la configuration de l'accès à distance. Le tout tel que la soumission numéro A1048-005 telle que présentée par Neksys.

Adopté

2020-05-97 **Hommage posthume à M. Louis-Marc Trudel**

CONSIDÉRANT que le Conseil de la municipalité de Saint-Adelphe a appris avec tristesse, au cours des dernières semaines, le décès de M. Louis-Marc Trudel, ex-conseiller municipal de novembre 2001 à octobre 2013 ;

CONSIDÉRANT que M. Trudel fut un bénévole impliqué au sein de notre communauté, fondateur de la Coop de Saint-Adelphe, collaborateur aux journées de la Culture et membre actif dans les associations du milieu ;

CONSIDÉRANT que M. Trudel a toujours eu à cœur le développement et l'évolution de sa municipalité d'adoption ;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité : que le Conseil de la municipalité de Saint-Adelphe rende un hommage posthume à M. Louis-Marc Trudel, homme de grande humilité pour son immense dévouement au sein du conseil municipal et dans les œuvres auxquelles il a collaboré.

Adopté

2020-05-98 **Remboursement ou crédit de taxes suite à l'émission de certificats de l'évaluateur.**

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que suite à l'émission de certificats par l'évaluateur, la Municipalité de Saint-Adelphe procède à un remboursement ou crédit de taxes aux contribuables ci-après mentionnés:

Nom

Matricule :

Ferme Braindi Senc .

8981 77 1190

2019-2020

Valeur : – 2 600

Total du remboursement 24,02 \$

Nom

Matricule :

Scierie PSE Inc.

8675 84 1180

2020

Valeur : – 100

Total du crédit: 0,88\$

Adopté

2020-05-99 **Reddition des comptes pour les compensations versées en 2019 par le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.**

ATTENDU que le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 150 502 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2019;

ATTENDU que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité de Saint-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et il est unanimement résolu:

Que la Municipalité de Saint-Adelphe informe le Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2, ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté

RÈGLEMENT 2020-316

GESTION CONTRACTUELLE ET DÉLÉGATIONS DIVERSES

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

à l'unanimité que le conseil de la municipalité de St-Adelphe adopte le règlement 2020-316 avec dispense de lecture, les membres du conseil ayant reçu une copie du règlement avant la tenue de la présente séance et qu'ils en ont pris connaissance.

Adopté, à Saint-Adelphe, ce 4^e jour du mois de mai 2020.

Le directeur général, Daniel Bacon

Avis de motion : 6 avril 2020.

Dépôt du Projet de règlement le 6 avril 2020.

Avis public projet de règlement : 14 avril 2020.

Le maire, Paul Labranche

2020-05-100 **Demande de réduire les heures de formation nécessaires pour la formation de Pompier 1.**

CONSIDÉRANT le règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal;

CONSIDÉRANT que le conseil Municipal de St-Adelphe est conscient de l'importance d'avoir une formation complète correspondant aux tâches à être effectuées par les pompiers municipaux;

CONSIDÉRANT que la formation est un gage de sécurité pour tous les pompiers;

CONSIDÉRANT que le nombre d'heures de formation exigé peut être un obstacle pour des candidats potentiels;

CONSIDÉRANT qu'il est de plus en plus difficile de recruter des pompiers à temps partiel pour les services de sécurité incendie du Québec;

CONSIDÉRANT que certaines spécialités tel opérateur d'autopompe sont parties intégrantes des fonctions de base en intervention incendie mais ne se retrouvent pas dans la formation de base;

CONSIDÉRANT que le conseil Municipal de St-Adelphe considère qu'il faudrait faciliter l'obtention du diplôme de Pompier 1;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu : à l'unanimité que le Conseil Municipal de St-Adelphe demande aux députés d'intervenir auprès du Ministère de la sécurité publique et autres ministères concernés afin de revoir le programme de formation de Pompier 1 afin de faciliter le recrutement des pompiers à temps partiel pour les services incendie municipaux.

Adopté

2020-05-101 **Adoption du programme d'aide au recrutement des pompiers.**

CONSIDÉRANT que les municipalités membres de la Régie des incendies du Centre-Mékinac ont donné leur accord pour la préparation d'un programme d'aide de recrutement 2020, dans le but de combler un manque d'effectifs au sein de certaines municipalités, dont la nôtre;

CONSIDÉRANT que pour mener à bien le recrutement, le programme a prévu le versement de primes, tant pour le recruteur mentor que pour le candidat intéressé à suivre la formation;

Volet 1 : prime de 250\$ pour le recruteur

Volet 2 : prime de 250\$ pour le candidat lors de son embauche par la RICM

Volet 3 : prime de 750\$ pour le candidat qui obtient un diplôme pompier 1;

CONSIDÉRANT que ce programme sera financé par la municipalité dont le candidat sera affecté à sa caserne;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe adopte le programme d'aide au recrutement 2020 préparé par la Régie des incendies du Centre-Mékinac et s'engage à en accepter toutes les modalités et conditions.

Adopté

2020-05-102 **Acceptation de la soumission de la compagnie Marcel Guimond et Fils (MGEF).**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe;

CONSIDÉRANT que la longueur des travaux est d'environ 2,2 kilomètres;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a fait paraître le bordereau de soumission MEK-P0153 sur le site SEAO (référence 1357084);

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions s'est effectuée le 16 avril 2020 à 11h05;

CONSIDÉRANT la pandémie (Covid-19) qui sévit actuellement et suite à un arrêté ministériel, l'ouverture des soumissions s'est effectuée à huis clos en présence de deux témoins qui n'avaient aucun intérêt dans le contrat et ce, sans la présence de ceux qui ont soumissionné. La Municipalité a produit un enregistrement audiovidéo de l'ouverture des soumissions qu'elle rend disponible sur le système électronique et d'appel d'offres (SEAO);

CONSIDÉRANT que cinq entreprises ont déposé des soumissions dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT que la compagnie Marcel Guimond et Fils (MGEF) a été le plus bas soumissionnaire avec un montant de 970 213,43\$ incluant les taxes;

CONSIDÉRANT que M. Robin Hould ingénieur à la MRC de Mékinac (concepteur des plans et des devis) a vérifié la conformité des soumissions déposées.

CONSIDÉRANT que suite à cette étude M. Hould recommande l'octroi du contrat à la compagnie Marcel Guimond et Fils (MGEF);

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat de réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 sous le numéro MEK-P0153 à la compagnie Marcel Guimond et Fils (MGEF) au montant de 970 213,43\$. **Adopté**

2020-05-103 **Installation des containers à l'écocentre (matériaux secs, récupération des peintures et contenants, pierres, briques, agrégat, pneus, huiles, filtres usés, r.d.d. etc**

CONSIDÉRANT que le service d'un container de matériaux secs est grandement utile aux contribuables de la municipalité qui y voient une occasion par excellence de se débarrasser de leurs gros matériaux (poêle, laveuse, mobilier, matelas, bois et métal, etc.);

CONSIDÉRANT que l'Écocentre municipal répond aux normes du Plan de gestion des matières résiduelles et des objectifs à atteindre pour les années à venir;

CONSIDÉRANT l'utilisation importante des containers par notre population en 2019, pour les matériaux secs, matériels informatiques, résidus domestiques dangereux,

pierres, briques, agrégat, pneus, récupération de peinture, contenants, huiles et filtres, etc.;

CONSIDÉRANT qu'il n'y a plus de cueillette spéciale des gros rebuts faite annuellement à chaque résidence de Saint-Adelphe, puisque les citoyens peuvent utiliser avec facilité le service des containers à l'Écocentre;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de St-Adelphe, en collaboration avec la Régie de gestion des matières résiduelles de la Mauricie, procède à l'installation des containers pour matériaux secs, bois, métal, matériel informatique, r.d.d., poêles, réfrigérateurs, pneus, récupération de peintures et de ses contenants, briques, pierres et agrégats, huiles et filtres usagés, etc., à compter du samedi 16 mai 2020 jusqu'au 7 novembre 2020

Que les containers placés à l'Écocentre seront accessibles durant cette période uniquement les samedis de 8h à midi.

Qu'en raison de la pandémie du Covid-19, exceptionnellement pour l'année 2020, aucun montant ne sera demandé aux utilisateurs qui se rendront pour déposer leurs matériaux secs non valorisables, destinés à l'enfouissement.

Qu'aucun coût ne sera exigé pour le bois et métal, le matériel informatique, les poêles et réfrigérateurs, les résidus domestiques dangereux, les pneus, les résidus de peinture et contenants, les briques, pierres et agrégats, ainsi que pour les huiles et filtres usagés.

Que pour le dépôt des pneus, seuls les pneus d'automobiles et de camions sont autorisés. Aucun pneu de véhicules hors route ne sera admis de type v.t.t., tracteur, débusqueuse, etc.

Adopté

2020-05-104 **Félicitations à M. Bernard Thompson, maire d'Hérouxville pour sa réélection au poste de préfet de la MRC de Mékinac.**

CONSIDÉRANT que M. Bernard Thompson maire d'Hérouxville a été réélu préfet de la MRC de Mékinac lors de la séance du 15 avril 2020 pour une durée de deux ans;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à M. Bernard Thompson pour sa réélection au poste de préfet de la MRC de Mékinac et lui souhaite le meilleur des succès dans ce renouvellement de mandat. **Adopté**

2020-05-105 **Félicitations à M. Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables pour sa réélection au poste de préfet suppléant de la MRC de Mékinac.**

CONSIDÉRANT que M. Yvon Bourassa, maire de Lac-aux-Sables a été réélu le 15 avril 2020 au poste de préfet suppléant de la MRC Mékinac pour une période de deux ans.

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse de sincères félicitations à M. Yvon Bourassa pour sa réélection à titre de préfet suppléant de la MRC de Mékinac et lui souhaite le meilleur des succès dans ce renouvellement de mandat. **Adopté**

2020-05-106 **Inscription de l'inspecteur municipal à une formation faite par webinaire sur les permis délivrés sans droit.**

CONSIDÉRANT que se tiendra une formation webinaire sur les permis délivrés sans droit le 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT que la formation apporte des solutions dépendamment de la situation en présence d'un permis délivré alors que les règlements ne le permettaient pas;

CONSIDÉRANT que M. Jean-Philippe Drolet souhaiterait obtenir de l'information sur les solutions et recours pour la municipalité et le fonctionnaire en cas de délivrance d'un permis sans droit.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Appuyé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Jean-Philippe Drolet, inspecteur municipal à assister à la formation par webinaire le 6 mai prochain et assume les frais de la formation pour un montant de 125\$ excluant les taxes. **Adopté**

2020-05-107 **Acceptation de la proposition de travail du groupe Akifer concernant l'analyse de la vulnérabilité des puits d'eau potable.**

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement sur le prélèvement des eaux et leur protection (RPEP), les municipalités desservies en eau potable par un réseau d'aqueduc alimenté par un site de prélèvement d'eau souterraine de catégorie 1, doivent transmettre au ministre tous les 5 ans, un rapport contenant les renseignements prévus à l'article 68 et leurs mises à jour;

CONSIDÉRANT que la municipalité a demandé des propositions de travail à 2 firmes afin de procéder à l'analyse de la vulnérabilité de ses sites de prélèvement d'eau souterraine pour répondre aux exigences de l'article 68 du RPEP ;

CONSIDÉRANT que l'offre de services au montant de 21 600\$ excluant les taxes de la Firme Akifer s'est avérée la plus basse;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par monsieur le conseiller Denis Savard

Et résolu :

Que la municipalité de Saint-Adelphe accepte l'offre de services de la Firme Akifer au montant de 21 600\$ excluant les taxes, le tout telle que la proposition de travail décrite au numéro de référence PR18-504 datée du 10 juin 2019, conformément au guide de réalisation des analyses de vulnérabilité des sources destinées à l'alimentation en eau potable au Québec. **Adopté**

2020-05-108 **Acceptation de la soumission de SNC Lavalin : ingénierie (contrôle qualitatif des matériaux) pour la réfection de la chaussée de la route 352.**

CONSIDÉRANT que la Municipalité a demandé des soumissions l'ingénierie des matériaux dans le cadre du projet de réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe pour le projet MEK-P0153;

CONSIDÉRANT que trois entreprises ont déposé des soumissions dans les délais prescrits;

CONSIDÉRANT que la compagnie SNC Lavalin a été le plus bas soumissionnaire avec un montant de 7 464,55\$ excluant les taxes;

EN CONSÉQUENCE;

Il est proposé par monsieur le conseiller Denis Savard

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde le contrat d'ingénierie (contrôle qualitatif des matériaux) pour la réfection de la chaussée et l'exécution de travaux de voirie sur la route 352 à St-Adelphe, à la compagnie SNC Lavalin au montant de 7 464,55\$ excluant les taxes, le tout tel que l'offre portant le numéro 20-00677. **Adopté**

2020-05-109 **Déplacement d'un poteau de Telus dans le rang Sud-Est.**

CONSIDÉRANT que Hydro-Québec va prolonger sa ligne électrique sur une partie du rang Sud-Est ;

CONSIDÉRANT que le dernier poteau de la ligne actuelle est situé dans un fossé longeant la route de ce rang ;

CONSIDÉRANT qu'il serait opportun de le déplacer afin d'éliminer des problèmes qui pourraient survenir dans l'éventualité où des travaux de réfection des fossés étaient nécessaires dans le futur;

CONSIDÉRANT que ledit poteau appartient à Telus ;

EN CONSÉQUENCE ;

Il est proposé par madame la conseillère Suzanne Tessier

Appuyé par monsieur le conseiller Claude Thiffault

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe demande à Telus de procéder au déplacement du dernier poteau de la ligne électrique actuelle.

Que la susdite municipalité s'engage à payer les frais de 1 500\$ reliés à ces travaux.

Adopté

2020-05-110 **Levée de l'assemblée à 12h32**

Il est proposé par monsieur le conseiller Claude Thiffault que la séance soit levée.

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trés.
